

Fournisseur Belgique:

B-2280 Grobbendonk

Téléphone: +32 (0) 14 84 80 80

Télécopieur: +32 (0) 14 84 80 81

Remmers BVBA

Bouwelven 19

Page: 1/9

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 07.12.2022 Révision: 07.12.2022

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit UN-894-UMNETZER

Code du produit 1947

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles. Emploi de la substance / de la préparation Additif

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Producteur/fournisseur:

Producteur: Remmers GmbH Bernhard-Remmers-Str. 13 D-49624 Löningen / Allemagne

tel: +49 (0) 5432/83-0 fax: +49 (0) 5432/3985

Service chargé des renseignements :

Remmers GmbH - Tel.: (+49)5432/83-0 - info@remmers.de Remmers BVBA - Tel. 014 84 80 80 - info@remmers.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

Centre Antipoisons: Tel: 0032 70-2450245 (Un medicine vous répond, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.)

Belgisch Antigifcentrum - Tel.: 070-2450245 (24 uur per dag en 7 dagen per week)

24h-Transport Emergency Contact Phone Number:

French / Flemish / German: +32 2808 3237 within USA and Canada: 1-800-424-9300 outside USA and Canada: 001-703-527-3887

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables. Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger





GHS02 GHS07

Mention d'avertissement Danger Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Page: 2/9

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 07.12.2022 Révision: 07.12.2022

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Nom du produit UN-894-UMNETZER

(suite de la page 1)

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes

nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P240

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P243

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de P280

protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P337+P313 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P403+P235

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description : Mélange : composé des substances indiquées ci-après.

Composants contribuant aux dangers [% w/w]:				
	éthanol Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319	≥85-100%		
EINECS: 201-159-0	butanone Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336, EUH066	≥0,5-≤1%		

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Indications générales :

Si des symptômes se produisent ou en cas de doute demander conseil à un médecin.

après inhalation : Amener les suiets à l'air frais et les garder au calme

après contact avec la peau : En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

après ingestion: Demander immédiatement conseil à un médecin

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'exposition de long terme / répétée, resp. en concentration élevée:

Migraine

Engourdissement

Vertiges

Troubles gastro - intestinaux

nausée

Perte de connaissance

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Page: 3/9

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.12.2022 Révision: 07.12.2022

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Nom du produit UN-894-UMNETZER

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO_□, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les incendies importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie :

dioxyde de carbone (CO□)

Monoxyde de carbone (CO)

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'étalent au sol. Possibilité d'une inflammation à grande distance.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir éloignées les sources d'incendie

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas envoyer dans le sous - sol ni dans les terrains

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Diluer avec beaucoup d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, voir le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, voir le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, voir le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Veiller à une bonne aération du local, également au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air)

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'ignition - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Prévoir des sols étanches et résistants aux solvants

Stocker à un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun:

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

Ne pas conserver avec des métaux

Autres indications sur les conditions de stockage :

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés.

(suite page 4)

Page: 4/9

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.12.2022 Révision: 07.12.2022

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Nom du produit UN-894-UMNETZER

(suite de la page 3)

* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :			
CAS: 64-17-5 éthanol			
VLEP	Valeur momentanée: 9500 mg/m³, 5000 ppm		
	Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 1000 ppm		
CAS: 78-93-3 butanone			
VLEP Valeur momentanée: 900 mg/m3, 300 ppm			
	Valeur à long terme: 600 mg/m³, 200 ppm		
	risque de pénétration percutanée		

Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle Mesures générales de protection et d'hygiène :

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Avant le début du travail, enduire la peau d'une préparation protectrice résistant aux solvants

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Les informations suivantes sur les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être considérées comme des suggestions. Le choix de l'EPI nécessaire doit être évalué par l'employeur en fonction des activités à exécuter et des conditions locales. S'il est établi, au cours de l'évaluation des risques sur place, qu'il n'existe aucun danger pour le collaborateur, il est possible de renoncer au port de l'EPI ou d'adapter l'EPI à utiliser en conséquence.

Protection respiratoire: filtre A (brun) avec EN 405

Protection des mains :

Gants résistants aux solvants

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection hermétiques celon EN 166.

Protection du corps : Vêtement de protection résistant aux solvants

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

État physiqueliquideCouleur :incoloreOdeur :genre alcoolSeuil olfactif:Non déterminé.

Page : 5/9

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.12.2022 Révision: 07.12.2022

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Nom du produit UN-894-UMNETZER

(suite de la page 4)

Point de fusion : -114,5 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition 78 °C

Inflammabilité Facilement inflammable.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

inférieure : 3,5 Vol %

3,5 % (V) supérieure : 15 Vol % 15 % (V)

Point d'éclair : 12 °C Température d'inflammation : 425 °C

Température de décomposition : Non déterminé. **PH** Non déterminé.

Viscosité:

Viscosité cinématique Non déterminé. dynamique à 20 °C: 1,19 mPas

Solubilité

l'eau à 20 °C: 1.000 g/l

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur

log) Non déterminé.

Pression de vapeur à 20 °C: 57 hPa 85,5 hPa

Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:0,79 g/cm³Densité relative.Non déterminé.Densité de vapeur:Non déterminé.

9.2 Autres informations

Aspect:

Forme: liquide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la

sécurité.

Danger d'explosion :Le produit n'est pas explosif; toutefois, des

mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

Test de séparation des solvants : < 3%Teneur en solvants : 100,00%solvants organiques 100,0%

Modification d'état

Vitesse d'évaporation. Non déterminé.

Informations concernant les classes de danger

physique

Substances et mélanges explosibles néant Gaz inflammables néant Aérosols néant Gaz comburants néant Gaz sous pression néant néant

Liquides inflammables Liquide et vapeurs très inflammables.

Matières solides inflammables néant
Substances et mélanges autoréactifs néant
Liquides pyrophoriques néant
Matières solides pyrophoriques néant
Matières et mélanges auto-échauffants néant

Substances et mélanges qui dégagent des gaz

inflammables au contact de l'eau néant Liquides comburants néant Matières solides comburantes néant

(suite page 6)

Page : 6/9

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.12.2022 Révision: 07.12.2022

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Nom du produit UN-894-UMNETZER

(suite de la page 5)

Peroxydes organiques néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les
métaux néant
Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique / conditions à éviter :

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

à éviter: chaleur, flammes, étincelles

- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: gaz/vapeurs inflammables

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :				
CAS: 64-17-5 éthanol				
Oral	LD50	7.060 mg/kg (rat)		
Inhalatoire	LC50/4 h	20.000 mg/l (rat)		

de la peau:

Effet dégraissant sur la peau.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

des yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation

Indication pour l'éthanol

Toxicité sur le poisson : CL-0: >1000mg/l 48h (DIN 38412, sect. 15) Toxicité sur les daphies : CE-50 : >1000mg/l/ 24 h (DIN 38412, sect. 11)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

Page: 7/9

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.12.2022 Révision: 07.12.2022

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Nom du produit UN-894-UMNETZER

(suite de la page 6)

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. **vPvB:** Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

12.7 Autres effets néfastes

Autres indications écologiques :

Indications générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Recommandation : Ne pas laisser pénétrer dans les cours d'eau ou les égouts.

Catalogue européen des déchets

07 01 04* autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques

Emballages non nettoyés :

Recommandation:

Elimination conformément aux prescriptions légales.

L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

DOT, ADR, IMDG, IATA UN1170

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

DOT Ethanol

ADR 1170 ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)

IMDG ETHANOL (ETHYL ALCOHOL)

IATA ETHANOL

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

DOT



Classe 3 Liquides inflammables.

ADR



Classe 3 (F1) Liquides inflammables.

Étiquette 3

IMDG, IATA



Class 3 Liquides inflammables.

Ш

Label 3

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

Page: 8/9

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.12.2022 Révision: 07.12.2022

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Nom du produit UN-894-UMNETZER

(suite de la page 7)

14.5 Dangers pour l'environnement			
Polluant marin :	Non		
14.6 Précautions particulières à prendre par	14.6 Précautions particulières à prendre par		
l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.		
numéro d'identification du danger:	33		
No EMS :	F-E,S-D		
Stowage Category	A		
14.7 Transport maritime en vrac conformément			
aux instruments de l'OMI	Non applicable.		
Indications complémentaires rlatit au transport :			
ADR			
Quantités limitées (LQ)	1L		
Quantités exceptées (EQ)	Code: E2		
	Quantité maximale nette par emballage intérieur:		
	30 ml		
	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml		
Catégorie de transport	2		
Code de restriction en tunnels	D/E		
IMDG			
Limited quantities (LQ)	1L		
Excepted quantities (EQ)	Code: E2		
	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml		
	Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml		
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1170 ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE), 3, II		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

dans les équipements électriques et électroniques - Annexe II

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Veuillez considérer les "fiches téchniques" relatives aux spécifications de livraison.

Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Page: 9/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.12.2022 Révision: 07.12.2022

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Nom du produit UN-894-UMNETZER

(suite de la page 8)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Méthode de calcul

Service établissant la fiche technique : Département Sécurité des produits / EHS

Date de la version précédente: 08.05.2018 Numéro de la version précédente: 3

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3